

ÉNERGIES RENOUVELABLES

La Communauté de Communes favorise la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables

Les efforts engagés par les élus de la Communauté de Communes ont été bien compris et repris par les gessiens.

3 Questions à :



Philippe Gayet, Propriétaire d'une maison équipée de capteurs solaires thermiques à Gex

➤ Depuis quand êtes-vous équipés de capteurs solaires ? en êtes-vous satisfaits ?
Nous sommes installés à Gex depuis 10 ans. Notre maison, à ossature bois, est équipée de capteurs solaires depuis décembre 2006 et j'en suis tout à fait satisfait. Si au niveau confort, le système peut-être comparé à d'autres modes de chauffage, au niveau économique la facture va considérablement diminuer. J'ai un système combiné pour chauffer la maison et l'eau chaude sanitaire, 15m² de capteurs solaires sur le toit un ballon de 1000 l réchauffé par les capteurs et un système de régulation et de chauffe. Ce qui a aussi été intéressant, c'est d'avoir pu coupler le nouveau système solaire avec le matériel existant.

➤ Qu'est-ce qui vous a motivé à opter pour ce type d'énergie et cet investissement ?
C'est un choix personnel qui n'a pas été forcément économique au départ. Cela faisait longtemps que j'y pensais. D'autre part dans le cadre de mes études j'ai travaillé sur l'habitat solaire ce qui m'a sensibilisé. Au moment de l'implantation de la maison, j'ai choisi avec l'architecte les bons emplacements par rapport à l'ombre, à la disposition des fenêtres. Le nouveau système a ainsi pu être intégré aux toitures face au sud.

➤ Avez-vous conscience de contribuer (même modérément) à la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre et est-ce vraiment économique ?
C'est justement une des raisons de mon choix. En plus, par rapport à mes prévisions actuelles, je devrais réaliser une économie de 30 % sur le chauffage. Quant à l'eau chaude sanitaire, ce sera une économie de 90 %.
En 2006, j'ai acheté ce système 16 000 € ce qui avec les aides de la CCPG et de la Région, le crédit d'impôt, a représenté un investissement relativement raisonnable. Par contre je pense que ce genre de système n'est pas encore à la portée de tous.



La sensibilisation des habitants à la maîtrise de l'énergie

En partenariat avec le Parc Naturel Régional du Haut Jura, des permanences mensuelles sont assurées par l'association Hélianthe, Espace Info Energie du Département de l'Ain sur l'ensemble du Pays de Gex. 136 personnes ont bénéficié gratuitement d'un rendez-vous avec un conseiller en énergie. Depuis 2007, des conférences et des visites de sites équipés d'installations utilisant les énergies renouvelables sont également proposées (voir le programme ci-contre).

Des résultats probants

136 chauffe-eau solaires, 23 systèmes solaires combinés associant le chauffage et la production d'eau chaude solaire et 44 chaudières à bois, ont obtenu une aide de la CCPG ces deux dernières années. C'est en 2005 que le démarrage des installations solaires sur le Pays de Gex a connu une accélération. En deux années, les 159 installations solaires réalisées représentent près de 850 m² de capteurs solaires thermiques qui réduisent d'autant les émissions de CO2 dans l'atmosphère.

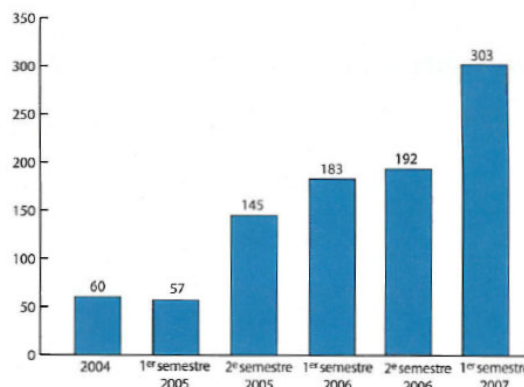


L'AIDE AUX ÉQUIPEMENTS UTILISANT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un chauffe-eau solaire permet d'assurer 50 à 60 % des besoins en eau chaude sanitaire. L'appoint s'effectue par la chaudière du logement ou une résistance électrique. Le coût moyen de l'investissement se situe entre 6 000 et 9 000 €.

L'installation d'un chauffe-eau solaire bénéficie d'un crédit d'impôts de 50 % sur le coût du matériel ainsi que d'aides de la région Rhône Alpes (forfait de 500 € selon conditions de ressources) et de la Communauté de Communes du Pays de Gex (80 € / m² de capteurs). La CCPG majore même son aide pour les personnes qui associent un chauffe-eau solaire à une chaudière à bois, qui bénéficient alors de 100 € par m² de capteurs, favorisant ainsi le choix de sources d'énergie non émettrices de gaz à effet de serre. Les chaudières à bois bénéficient également d'une aide de la CCPG (chaudières à bûches et chaudières automatiques à granulés ou au bois déchiqueté) et d'une aide de la région pour les seules chaudières automatiques.

M² de capteurs solaires thermiques installés dans le Pays de Gex



	Aides CCPG		Aides région Rhône-Alpes selon ressources		Etat crédit d'impôt	
	montant aide	plafond	montant aide	plafond		
Solaire thermique						
Chauffe eau solaire individuel	80 € / m ² capt	5 m ²	400 €	500 €	50 % coût hors main d'œuvre et autres aides	
Chauffage et eau chaude solaire (système combiné solaire)	80 € / m ² capt	12 m ²	960 €	1 200 €	forfait	
Chaudière au bois						
chaudière bûches				0	50 % coût hors main d'œuvre et autres aides	
chaudière automatique granulés ou bois déchiqueté	500 €	forfait		2 000 €	forfait	
Solaire thermique + bois						
Chauffe eau solaire individuel + chaudière bois	100 € / m ² capt	5 m ²	500 €	500 €	forfait	
Solaire photovoltaïque						
Chalets alpages	10 %	1 000 €	selon capteurs	0,2 € kWh 0,12 € kWh	2 400 € 1 440 €	50 % coût hors main d'œuvre et autres aides